VENTES A L'ENCAN.

# W. C. H. Robinson.

:o:

**SOLIDE**

**MAISON EN BRIQUES,**

LA RESIDENCE DE P. A. LELONG, SUR LE JOLI BOULEVARD

## Avenue Esplanade

A l'Encoignure

DE LA RUE ST-CLAUDE

En face de la majestueuse maison seigneuriale de Sa Grâce, Monseigneur l'Archevêque Chapelle.

A UN ILET DE L'AVENUE REMPARTS

JEUDI, le 11 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique par W. C. H. ROBINSON, encanteur et agent de propriétés foncières.

La résidence en briques à deux étages, No 1115 avenue de l'Esplanade, à l'encoignure de la rue St Claude, dans l'ilet des rues Pompée et Kerlerec, contenant vestibule, deux salons, salle à manger, plusieurs grandes chambres bien aérées, chambres à coucher, chambre à bain, cuisine, cave, banquettes Schillinger sur chacune des rues, cour Schillinger, drainage souterrain, le tout en parfait état.

Le lot mesurant 36' 10" de face l'avenue de l'Esplanade et 31' 4" dans le fond avec une profondeur de 71' 7".

Aussi la résidence contigue à deux étages et connue comme le No 1418 rue St. Claude, dans le même ilet et contenant huit chambres, le tout en bon état.

Le lot mesurant 68' 5" de face à la rue St. Claude, 68' 4" sur la ligne du fond sur 31' 4" de profondeur.

Les deux maisons à proximité d'églises, écoles, marchés, lignes de chars urbains, et sont bien desséchées et tapissées.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a en un et deux ans, à 6 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant en plus et au-dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et payables en 1901, payant pour les timbres du revenu intérieur des E. U., et pour l'acte de transfert devant être passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, bureau No 214 Bâtisse Henmen, et déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 pour cent du prix d'achat.

31 mars—31—avril 7

# Louis A. Richards.

:o:

ANNONCE LEGALE

**MARDI, 7 MAI**

**A 3 heures P. M.**

**ATTENTION**

Ceux qui désirent un Home, Spéculateurs.

Pour des Propriétés de Choix rue du Canal. Comprenant

La Substantielle, imposante et commodément distribuée

**"ECOLE BEAUREGARD,"**

Aussi bien que les (9) neuf grands et élevés lots de terre. Tous faisant face à la rue du Canal.

DANS L'ILET BORNÉ PAR LES RUES CANAL, DOUANE, OLYMPIA, ET ST-PATRICK.

Pour plus de renseignements concernant la dimension des lots etc, voyez le plan fait par le capitaine W. J. Hardee, ingénieur de ville, maintenant exhibé à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune.

MARDI, 7 mai 1901, à 3 heures P. M., à la Bourse des Propriétés Foncières des Encanteurs, Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à une ordonnance numérotée No 155 Nouvelles Séries du Conseil, adoptée par le Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 31 juillet 1900, autorisant, etc, et approuvée le 4 août 1900 par Son Honneur Paul Capdevielle, maire, il sera vendu à l'enchère publique—

LES SUS MENTIONNÉS ET EN CECI CI-DESSUS DÉCRITS (9) NEUF LOTS DE TERRE NUMÉROTÉS DES Nos 1 A 9 INCLUSIVEMENT, AUSSI BIEN QUE LES BATISSES ET AMELIORATIONS QUI S'Y TROUVENT, CONNUES COMME "L'ECOLE BEAUREGARD" ET LES DÉPENDANCES A CELA APPARTENANT, OU DE QUELQUE FAÇON EN DÉPENDANT.

TERMES ET CONDITIONS DE LA VENTE—POUR LES 9 LOTS VACANTS, A SAVOIR: UN TIERS OU PLUS OU LE TOUT COMPTANT, à l'option des acquéreurs; la balance, s'il y en a, payable en un et deux ans, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèques et lien de vendeur et les clauses usuelles de sécurité.

POUR LES BATISSES ET AMELIORATIONS situées sur lesdits neuf lots ou ilets **COMPTANT**. L'acquéreur ou les acquereurs prennent l'engagement de permettre que lesdites bâtisses et améliorations de demeurer sur lesdits neuf lots de terre ou ilet intact, jusqu'au et incluant le 30 juin 1901, à son ou à leurs risques et dépend, et à l'expiration dudit 30 juin 1901 ledit acquéreur devra dans les trente jours là dessus enlever ou faire enlever les susdites bâtisses et améliorations de leur présente localité ou localités.

UN DÉPOT DE VINGT POUR CENT de quelques ou tous les prix d'achat sera fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, de façon à lier la vente.

LES ACTES DE VENTE devant être passés pardevant Fred Zengel, notaire de la ville, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du revenu intérieur des E U

LOUIS A. RICHARDS, Encanteur,
Bureau No 707 rue Commune.

N. B.—Les lots seront offerts réparément et distinctement des améliorations.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 6 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

## MARDI, 16 AVRIL, MIDI

Propriété du Premier District.

**No 313 RUE REMPARTS.**

Entre les rues Gravier et Perdido.

Dans l'affaire intitulée Clarisse Devezo, ou Hibard, femme de Eugenne Perilloux, et al., vs Emilia Devezo, ou Hibard, et al

No 63,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR LOUIS A RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune. — MARDI, 16 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mars 1901 et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci dessus intitulée, par l'Hon. Fred. D King, juge de la susdite Cour, Division B, il sera vendu, à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Circus, maintenant Sud Remparts, Gravier, St John, maintenant Sud Bassin et Perdido, désigné par le No 4 dans ledit ilet, mesurant en mesure américaine (26) vingt six pieds de face à la rue Circus, maintenant Sud Remparts, (129) cent vingt neuf pieds (9) neuf pouces sur la ligne des lots Nos 1, 2 et 3 et (128) cent vingt huit pieds (2) deux pouces et les quatre huitième d'un pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et (25) vingt cinq pieds (5) cinq pouces sur la ligne du fond

Les améliorations consistant en une résidence en bois à deux étages couverte en ardoises, galeries sur la façade, et contenant vestibules et quelques 8 chambres, avec la bâtisse annexée, cuisine à deux étages qui a quelques 6 chambres, citerne, hangars, hydrant, allée etc.

Termes et Conditions: Comptant—L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1901; un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Ant. Dorlecourt, notaire, ensemble avec les timbres du revenu intérieur des E. U aux frais de l'acquéreur.

15 mars—16 17 24 31—avril 7 14 15 16

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

PAR DENIS & DANZIGER. | PAR DENIS & DANZIGER. | PAR DENIS & DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

# VENTE DE RECEVEUR.

## UNE OCCASION DE LA VIE POUR LE

## ...Capitaliste, le Placeur ou le Spéculateur...

## LA MAGNIFIQUE MANUFACTURE

-----DE LA-----

# "Independent Cotton Oil Company, Ltd."

-----SUR LE-----

## FLEUVE ET LE CHEMIN DE FER DE CEINTURE,

Avec Privilèges de Rail Mobile,

——COMPRENANT——

# L'ILET ENTIER DE TERRE

-----Borné par le-----

## Fleuve Mississippi, les rues Water, Général Taylor et Peniston,

Avec tous les Droits d'Alluvion ou Augmentation de Batture y Appartenant.

——ENSEMBLE AVEC LES——

## Bâtisses qui s'y Trouvent, les Machines, Ustensiles, la Propriété--Foncière et Personnelle, Mobilière et Immeuble--Droits, Crédits, Comptes, etc., sans Exception ou Réserve,

# EN UN LOT

——COMME——

# UNE SEULE AFFAIRE.

**Le Tout d'Après la Liste Devant être Lue au Moment de la Vente.**

"DANS L'AFFAIRE DE LA INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, LIMITED."

**No 48,974.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,**

## PAR DENIS & DANZIGER,

H. H. HODGSON, Encanteur.

**BUREAU, 134 RUE CARONDELET,**

## MARDI, 9 AVRIL 1901, A MIDI,

**A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne,**

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE IL SERA VENDU,

En vertu d'un ordre, daté le 25 Février 1901, de l'HON. W. B. SOMMERVILLE, Juge de la susdite Cour, Division "D", dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

## L'Entière Manufacture de la INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, Limited, comprenant:

# PROPRIETE FONCIERE.

"UN CERTAIN morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec les DROITS D'ALLUVION OU AUGMENTATION à cela attaché, situés dans le Sixième District de cette ville, et mesurant, d'après un acte de vente passé pardevant John Bendernagel, Notaire, le 12 juin 1889, enregistré dans le livre des transferts No 129, folio 923 deux cent soixante-dix-huit (278) pieds de face au fleuve MISSISSIPPI et s'étendant de là à la rue WATER sur laquelle il a une façade de deux cent soixante-huit pieds onze pouces (268 pieds 11 pouces) étant borné sur la ligne supérieure par la rue GENERAL TAYLOR, sur laquelle il mesure six cent quatre-vingt-deux pieds (682) de profondeur de la rue Water à la ligne inférieure de l'eau (en février 1881,) du fleuve Mississippi, et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi, sur laquelle ligne de côté il mesure six cent quarante-et-un pieds et deux pouces (641 pieds et 2 pouces) de profondeur de ladite rue Water audit fleuve Mississippi, le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage fait par Arthur de Armas, Voyer de Ville, daté le 30 juillet 1881, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., Notaire, le 2 août 1881, mais mesurant maintenant conformément avec le devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, Voyer de Ville, daté le 13 octobre 1896, environ 278 pieds de face au fleuve Mississippi et s'étendant de là en profondeur à la rue Water sur laquelle il a une façade de 268 pieds 11 pouces 3 lignes étant borné sur la ligne supérieure par la rue General Taylor sur laquelle il mesure 739 pieds 2 pouces de profondeur et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au travers du centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi sur laquelle ligne de côté il mesure 718 pieds 4 pouces 3 lignes de ladite rue Water audit fleuve Mississippi.

# MACHINES

# PROPRIETE MOBILIERE.

# INSTALLATIONS DE BUREAU.

# Comptes Courants. Billets à Recevoir.

**Machines, Bouilloires, Outils, Ustensiles, Pompes, Cake Mills, Balances, Presses, Installations de Bureau, Pupitres, Tables, Chaises, Cheval et Charrette, Tank Cars, Outils de Forgeron, etc., etc., et toutes les Machines nécessaires pour conduire un "MOULIN D'HUILE A COTON," d'après la liste devant être lue au moment de la vente. Aussi Comptes Courants, Billets à Recevoir.**

Certaine machine et installations appartenant à la Columbia Refining et Manufacturing Company limited, maintenant sur la ci-dessus décrite propriété ne sont pas inclues dans la vente.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1901 et l'assomption des polices d'assurances tenues par le Receveur et de lui payer le prorata des primes de la date de la vente jusqu'au 9 mars 1902, l'expiration des polices. Les actes de vente devant être passés pardevant L. C. QUINTERO, Notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres nécessaires du revenu intérieur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et cela du moment de l'adjudication jusqu'au moment final du passage du titre, les affaires de la Compagnie devant être faites par le receveur pour le compte de l'acquéreur.

## DINKELSPIEL & HART Avocats.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 7 9

VENTE A L'ENCAN

# Denis & Danziger.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE

**UN BON PLACEMENT.**

Bâtisse à deux étages No 225 N. Franklin, entre les rues Douane et Bienville.

Succession de Daniel W. Williams.

No 63,842—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 7 mai 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 2 avril 1901 de l'Hon. W B Sommerville, juge de la Cour susmentionnée, Division D, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la dite Cour, Division A, absent, la propriété ci-après décrite à savoir:

La bâtisse en briques à deux étages avec bâtisse en bois à deux étages dans le fond, connue comme No 225 N. Franklin, contenant 10 chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrite comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Douane, Bienville et N. Liberté, désigné comme lot No 7 sur un plan fait par J. Communy, voyer, le 10 décembre 1842, et déposé dans le bureau de Cuvellier, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue N. Franklin sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère les taxes de 1901 et faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur, incluant les timbres du revenu, pardevant Fred Diebel, notaire.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

6 avril—6 7 14 21 28—mai 5 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Un Bon Cottage Double

Sur un Vaste Lot de Terre,

Nos 2512 et 2514 RUE ERATO,

A l'encoignure de la rue Freret.

SUCCESSION DE ELLEN O'CONNOR, FEMME DE PATRICK CLANCY.

No 64,141—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet.—MARDI, le 23 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, daté le 24 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le bon cottage double 2512 et 2514 rue Erato, contenant trois chambres sur un côté et cinq chambres de l'autre, deux citernes, hangar, etc., et de plus décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 14 borné par les rues Freret, Sud Robertson, Erato et Thalie et désigné par le No 5 sur un plan dressé par A. S. Phelps, voyer et ingénieur civil, le 5 février 1846, et aussi désignés de la même manière sur un plan spécial dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil, daté le 12 mai 1851 et tous les deux déposés en l'étude de H. J. Ker, ancien notaire, lequel dit lot mesurant 32 pieds de face à la rue Freret, plus ou moins, sur 126 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en billets à un an avec 8 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, et toutes les clauses usuelles et d'usage de sécurité, et l'acquéreur payant les taxes de 1901 au dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. par devant E. K. Skinner, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Richard Lyons, avocat.

23 mars—23 24 31—avril 7 14 21 à date.

# Auguste Huard.

ANNONCE JUDICIAIRE

## Succession de Dorson L. Charbonnet.

No 63,779 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente de la Propriété No 2271 rue Clai borne pour effectuer un partage.

CONFORMÉMENT à un jugement rendu en cour ouverte le 11 mars, et signé le 15 mars 1901, dans l'affaire ci-dessus, et à moi adressé, je Auguste Huard, un encanteur dûment licencié de cette ville, je vendrai à l'enchère publique, MERCREDI le 17 avril 1901, à 11 heures A. M. à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, en cette ville, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 746 borné par les rues Claiborne, Derbigny, Mandeville et Marigny, le dit lot de terre est désigné par le No deux (2) sur un plan dressé par D. E. Seghers, voyer, le 20me jour d'août 1874, déposé dans le bureau de Joseph Cohn, ancien notaire en cette ville et mesurant d'après ledit plan trente et un pieds (31) de face sur la rue Claiborne, par quatre vingt seize pieds (96) de profondeur entre lignes parallèles d'après les termes et conditions ci-après décrits à savoir—

Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance en un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur datés le jour de l'adjudication et portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date jusqu'au paiement garantis par liens de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurités, le pacte de non aliénation, le 5 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès pour enforcer le paiement des billets, le transfert de la police d'assurance aux porteurs des billets hypothécaires, etc. Le dit adjudicateur devant faire un dépôt de dix pour cent avec l'encanteur au moment de l'adjudication et devant payer toutes les taxes pour 1901, et les timbres du revenu intérieur du gouvernement des Etats Unis devant être apposés à l'acte de vente.

Acte de vente devant être exécuté pardevant Meloncy C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

AUGUSTE HUARD,
Encanteur indépendant.

Bureau No 121 rue Carondelet, Nouvelle-Orléans.

Voir le plan à la Bourse.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 17

# Charles S. Pitcher.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charter Oak Stove & Range Co, Ltd. et als vs Henry Rice & Son et als,

No 59,822—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre et décret de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, enregistré et fait le 28ème jours de mars 1901, sur la pétition de George Fuchs, receveur, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai de vendre à l'enchère publique sur les lieux Nos 417, 419 et 421 rue du Camp, entre l'allée Commerciale et la rue Poydras, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, 15 avril 1901, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tout et particulièrement la propriété de la raison sociale de Henry Rice et Fils et de Henry Rice et Philip R. Rice, membres individuels de ladite raison sociale, maintenant en la possession et le controle de George Fuchs comme receveur, incluant marchandises, stock in trade, comptes courants et billets à recevoir et dettes dues à ladite raison sociale ou au receveur, outils, installations et toutes les dépendances de quelque description des affaires de ladite raison sociale et dudit receveur incluant le droit d'occupation des lieux Nos 417, 419 et 421 rue du Camp jusqu'à l'expiration du bail le 9 août 1901, sans réserve ou exception quelconque, en un lot et une aliant et continuation des affaires et entreprises.

Toutes les ventes de marchandises et toutes les collections de comptes courant ou de billets à recevoir ou autres dettes dues à ladite raison sociale ou au receveur faite après le 28 mars 1901 jusqu'à et incluant la date de confirmation de la vente et livraison de possession devra revenir à et appartenir à l'acquéreur.

Conditions de la vente — L'acquéreur devra sur les lieux déposer avec George Fuchs, receveur comptant ou en chèque certifié au moins 10 0/0 du prix d'achat la balance du prix devant être payé comptant sur la confirmation de la vente par la cour et livraison de possession à l'acquéreur.

CHARLES S. PITCHER,
Encanteur.

Dinkelspiel et Hart, avocats.

30 mars—30—avril 6 15

VENTES A L'ENCAN

# J. P. Hecker.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

## VENTE EN PARTAGE.

Deux Certains Lots de Terre Dans le Sixième District. Rue Constance, coin Amélia.

A l'Enchère Publique, Jeudi le 11 avril 1901.

Peter Welsch et als versus Annie Welsch, femme de Robert S. Navarre et als.

No 62,419—Cour Civile de District. Paroisse d'Orléans — Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune, JEUDI le 11 avril 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne. En vertu d'un jugement rendu le 15 janvier 1901, et signé le 21 janvier 1901, et conformément à un ordre signé le 28 février 1901, tout par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les ci-après décrites propriétés à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 211 borné par les rues Constance, Magnolia, Amelia et Antonine, désigné comme lot No 6 sur un devis fait L. Reizenstein, annexé et faisant partie d'un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, le 15me jour de mars 1873, et mesurant d'après ledit devis trente trois pieds huit pouces de face sur la rue Constance par une profondeur et faisant face sur la rue Amélia de cent vingt cinq pieds six pouces, une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 5 de cent vingt cinq pieds et vingt trois pieds onze pouces sur la ligne du fond, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Constance et Amélia, étant la même propriété originellement acquise par Jacob Welsch, pendant la communauté qui existait autrefois entre lui et sa femme, Catherine Adams, par achat de Theo Grenier, par acte passé pardevant Jas Fahey, notaire, le 18me jour de septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 211, borné par les rues Constance, Magnolia, Amelia et Antonine, désigné comme lot No cinq, sur un devis dressé par L. Reizenstein, voyer, à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 15 de mars 1873, et mesurant trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Constance sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Jacob Welsch pendant la communauté existant entre lui et sa femme Catherine Adams par achat de Terance Wolfe jr. par acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 18 septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an et garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant G. G. Konenberger, notaire, l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1901, les timbres du revenu intérieur en plus et audessus du prix de l'adjudication.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

# W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Jolie Maison de Résidence et Propriété pour Boulangerie,

POUR PLACEMENT.

**No 1121 rue Annonciation.**

Entre les rues Erato et Galennié.
Borné par Constance.

Dans la Succession de Richard Hudson.

No 64,109—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI le 9 avril 1901 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, ou le plan montre les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1901 et rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, a savoir

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Galennié, lesquels lots sont désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis fait par L. H. Pilié, député voyer de ville, le 14 octobre 1880, annexé à un acte de vente passé pardevant Théodore George Spitzfaden, notaire en cette ville, le 24me jour de juillet 1900, d'après le dit devis les dits lots mesurant chacun vingt deux pieds trois pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence simple sur la façade bien construite en briques à deux étages, contenant le débit de pain (baker shop) et quatre chambres et vestibule en bas et cinq chambres et vestibule au premier étage; le tout plâtrés. Dans le fond est une grande boulangerie en briques contenant deux fours, aussi hangars à farine, chambre dans la cour avec emplacement pour ratelier d'écurie, citerne, etc. Dans le voisinage du moulin à coton de Maginnis et une grande fabrique de bouilloire maintenant même se a le nom de Time Bakery; elle fait de lucratives affaires, et elle est justement la propriété pour le plus désirable des placements de quelque nature que ce soit.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par lien et privilège de vendeur, et tous les autres clauses de sécurité. L'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Emile Pomés, notaire.

John F Sullivan, avocat, bureau 740 rue Union, coin Carondelet.

5 mars—5 10 17 24 31—avril 7 8 9

# Smith & Rosenberg.

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

2716 rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

JEUDI, LE 11 AVRIL 1901,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 5 mars 1901, in re succession de Mme Catherine Bauer, femme défunte de Louis Fatzer, dossier No 63,302 nous procéderons de vendre à l'enchère publique la suivante propriété, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Lapeyrouse, Onzaga et Dupré, désigné par le No 18 sur un plan fait par L. J. Frémeaux, ingénieur civil, le 21 novembre 1892 et déposé en l'étude de J. Duvigneaud, notaire, lequel lot mesurant d'après ledit plan trente pieds de face à la rue Onzaga sur cent douze pieds onze pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les clés au bureau de l'encanteur.

Conditions - Comptant; l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, incluant les timbres du revenu pardevant Geo. Montgomery, notaire. Un dépôt de 10 pour cent doit être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquéreur assumant toutes les taxes pour l'année 1900. Renseignements complets de Smith & Rosenberg Maxwell C. Smith, encanteur, bureau 312 rue Carondelet.

F. J. Puig, avocat.

10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

# JULES ANDRIEU.

—Successeur de—

**ROCHEREAU & ANDRIEU**

## AGENT D'AFFAIRES,

**913 rue Gravier**

VENTES A L'ENCAN.

# E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Jacob Eckendorff.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 64,438 — En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, sur les lieux, 818 rue Bourbon, dans le deuxième district de cette ville, le 16 avril 1901 à 10 heures précises A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir Un lot de meubles de maison et ustensile de cuisine et le contenu d'une boulangerie, d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

E. A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat.

6 av—6 8 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mercredi, le 1er mai, à 11 heures A. M.

Nouveau cottage simple, 915 rue Mazent.

Succession de Charles J. Miachel—No 64,339—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur. Bureau, 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, No 806 rue Perdido, près Carondelet, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 26 mars 1901 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la propriété ci après décrite à savoir.

Un certain lot de terre, avec les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bourgogne Remparte, Mazent et France, désigné par le numéro A 7, d'après le plan fait par D. E Seghers, voyer, daté le 25 février 1893; le dit lot de terre mesurant d'après le dit devis trente et un pieds trois pouces et trois lignes et demie de face à la rue Mazent sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues comme le No 915 rue Mazent, comprenant un nouveau cottage simple contenant vestibule 4 chambres, cour, toit couvert en ardoises, hangar et entrée pour voiture.

Termes et conditions — La moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un crédit de un et deux ans en billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur assumant les taxes dues et exigible en 1901 au-dessus le prix de vente et devant payer pour les timbres du revenu intérieur des E. U. Acte de vente pardevant J. C. Henriques, notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. CARRERE,
Encanteur.

27 mars—27 31 — avril 7 14 21 28 30 — mai 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

**A 11 heures A. M.**

**VENTE EN PARTAGE.**

COTTAGE SIMPLE RETIRÉ, No 2707 RUE DAUPHINE.

Bâtisse en briques à trois étages No 531 rue St Ferdinand.

Dans l'affaire intitulée Anthony Henry Manz et als vs Mme Christina Fabry et Charles Thomas Manz.

No 63,088—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près Carondelet—MERCREDI, le 1er mai 1901, à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle-Orléans, 806 rue Perdido près Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 22 mars 1901 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique la suivante décrite propriété à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela appartenant situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Levée, Moreau et Montégut, désigné comme lot No 12, sur un plan de Pilié et Cummings daté le 17 février 1834, annexé à un acte de Félix des Armas, ancien notaire, le 1er mars 1836, mesurant, en mesure anglaise, 22 pieds six pouces de face à la rue St Ferdinand, sur une profondeur de cent pieds, borné sur un côté par le lot No 10, et sur l'autre côté par le lot No 11 et dans le fond par une allée commune au dit lot et à d'autres. Les améliorations sont connues comme le No 531 rue St Ferdinand, comprenant une bâtisse en briques à trois étages, contenant vestibules, environ 10 chambres, cuisine, 2 citernes et grandes galeries sur la façade et dans le fond.

Deuxièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dauphine, Port, Bourgogne et St-Ferdinand, désigné comme lot numéro 2 de l'ilet No 7 sur un plan de J. Pilié, voyer, le 9 février 1835, mesurant en mesure américaine, vingt-neuf pieds deux pouces de face à la rue Dauphine sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme le No 2707 rue Dauphine comprenant un cottage simple retiré, contenant vestibule, salon, salle à manger, 3 chambres à coucher, cuisine, citerne et allées pavées: aussi une bâtisse, dans le fond laquelle contient 2 chambres.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un an en un et deux ans de crédit à ladite option, démontrée par des billets divisés en coupons pour satisfaire les proportions ou la commodité des co-propriétaires portant 8 0/0 d'intérêt de la date de l'adjudication, leurs paiements devant être garantis, ensemble avec 5 0/0 honoraires d'avocat devant être payés par les acquéreurs en cas de procès pour recouvrer lesdits billets ou quelques parties d'entre eux, par privilège de vendeur et hypothèque spéciale et par les clauses usuelles d'assurance, 10 0/0 de l'adjudication devant être déposé avec l'encanteur au moment de cela; l'acquéreur devant payer les taxes de l'année 1901, les timbres du revenu fédéral et le coût des actes de vente, lesquels devant être passés pardevant Francis D Charbonnet, notaire.

E. A. CARRERE, encanteur.

O. W. Long, avocat.

27 mars—27—av 7 14 21 28 30—mai 1

# Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Le contenu entier de la Buand